

SEANCE DU 15 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit, le quinze mai à 20 heures, les Membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en la maison commune sous la présidence de Mme M-France BEAUDOUIN, Maire.

RESTAURATION DES PIGNONS ET FAÇADE ARRIERE ANCIEN PRESBYTERE

Mme le Maire rappelle que l'Ancien Presbytère appartient à la commune et qu'il est partagé en quatre appartements dont trois sont actuellement loués pour un montant total annuel de loyers de 10 877.50 €

Elle rappelle que la commission des travaux a constaté que les pignons ainsi que la façade arrière du bâtiment sont très dégradés (fissures, briques tombées..) et qu'il convient de les restaurer.

Après réception d'un deuxième devis demandé, les Membres du Conseil, après analyse et comparaison, dont ci-dessous le tableau comparatif :

ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Tocqueville	10 211.80 €	12 254.17 €
Constructions d'Antan	10 962.89 €	12 059.18 €

Et après délibération, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes :

- de faire réaliser les travaux ;
- de choisir l'entreprise Tocqueville pour leur réalisation
- d'accepter et de signer le devis de l'entreprise pour son montant
- d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation du projet
- d'effectuer le paiement à l'article 2138 de l'opération 188 du budget

RESTAURATION DE L'ANNEXE GARAGE DU COMMERCE MULTIPLE RURAL

Mme le Maire rappelle que les bâtiments à usage de commerce rural (commerce, appartement et annexe garage) appartiennent à la commune qui loue l'ensemble au commerçant pour un loyer annuel de 8 210.88 €.

Elle rappelle que la commission des travaux a constaté que les murs et la toiture du bâtiment annexe sont extrêmement dégradés et qu'il convient de les restaurer dans les meilleurs délais.

Après réception d'un deuxième devis pour la restauration et de deux autres devis pour la couverture demandés, les Membres du Conseil, après analyse et comparaison, dont ci-dessous le tableau comparatif :

Travaux	ENTREPRISES	MONTANTS HT	MONTANTS TTC
Couverture	Henry	20 212.00 €	24 254.40 €
	Harlin	23 316.91 €	27 980.29 €
	Petit	17 120.91 €	18 833.00 €
Restauration Consolidations des murs	Tocqueville	13 889.62 €	16 667.55 €
	Constructions d'antan	7 994.46 €	9 593.35€

Et après délibération, les Membres du Conseil décident à l'unanimité des votes :

- de faire réaliser les travaux ;
- de choisir les entreprises Harlin pour la couverture et Tocqueville pour la restauration consolidations des murs pour leur réalisation
- d'accepter et de signer les devis des entreprises choisies pour ses montants
- d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation du projet
- d'effectuer le paiement à l'article 2138 de l'opération 189 du budget

LE POINT SUR LES TRAVAUX

BUREAU D'ETUDES

Mr Leury, Adjoint aux travaux, informe que des demandes de devis auprès de bureaux d'études sont en cours.

ALLEE DES TILLEULS

Mr Leury, Adjoint aux travaux, explique que pour connaître la surface nécessaire afin de pouvoir acheter une partie de la parcelle de Mme Delaët Monique. La Commune a besoin de l'autorisation du propriétaire actuel pour réaliser des études concernant la gestion des eaux pluviales. Un courrier recommandé sera fait en ce sens.

PARCOURS DE SANTE

Mr Petit, Adjoint, expose les différents devis reçus au Conseil Municipal pour la mise en place d'un parcours de santé à côté de l'étang près du stade.

Les Membres du Conseil Municipal en prennent acte, et demandent d'attendre la réunion de la commission travaux prévue le samedi 19 mai à 9h30, afin de sélectionner les agrès, puis d'obtenir des devis correspondants aux agrès choisis.

AIRE DE JEUX

Mr Petit, Adjoint, expose les différents devis reçus au Conseil Municipal pour la mise en place d'une aire de jeux pour enfants sur le terrain à côté du parking de l'église.

Les Membres du Conseil Municipal en prennent acte, et demandent d'attendre la réunion de la commission travaux prévue le samedi 19 mai à 9h30, afin de sélectionner les jeux, puis d'obtenir des devis correspondants aux jeux choisis.

Mme le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de trouver une solution d'emplacement des containers des déchets recyclés sachant qu'avant la fin de l'année il ne restera que les containers à verres.

BORNES INCENDIE

Mr Petit, Adjoint aux finances, explique que suite à l'intervention de technicien du syndicat d'eau montrant les lieux possible pour l'emplacement de bornes incendie avec un débit suffisant pour répondre aux normes actuelles de défense contre l'incendie. Il y a une possibilité au Hameau du Chemin, Route de Flamanville à l'intersection de l'Allée des Tilleuls, au niveau du pont de la Rue des Poulies.

Un courrier indiquant les lieux où seront placées les bornes incendie, sera transmis à SMAEPA.

ACHAT DE MATERIELS A L'ECOLE COMMUNALE

Mme le Maire rappelle que Mr le Directeur d'école demande que soient changés certains mobiliers des classes maternelles.

Mme le Maire a demandé l'avis aux professeurs afin de choisir les mobiliers pour les classes de maternelles, suite à cette sélection, elle présente le devis proposé par « LEM 76 », entreprise spécialisée dans le mobilier scolaire.

Il s'élève à 4 405,83 € HT soit 5 287.00 € TTC.

Après avoir étudié le devis et en avoir délibéré, les Membres du Conseil décident :

- de faire l'achat du mobilier scolaire ;
- de choisir l'entreprise LEM 76
- d'accepter et de signer le devis de l'entreprise choisie pour son montant
- d'autoriser Mme le Maire à toutes les signatures nécessaires à la réalisation du projet
- d'effectuer le paiement à l'article 2184 de l'opération 190 du budget

ESCALIER ANCIEN PRESBYTÈRE

Mme le Maire rappelle que l'escalier en bois à l'arrière de l'ancien presbytère a été retiré pour des mesures de sécurité, et que la porte a été scellée pour éviter tout accident.

Mme le Maire propose de mettre à nouveau un escalier à cet endroit afin que cela puisse servir en tant que sortie de secours pour les locataires de l'ancien presbytère.

Le Conseil en prend acte et demande la production de devis pour se prononcer.

GARDE-CORPS ANCIEN PRESBYTÈRE

Mr Leury, Adjoint aux travaux, propose la mise en place d'un garde-corps au niveau de l'escalier principal devant le presbytère qui rejoint la salle informatique.

Le Conseil en prend acte et demande la production d'un devis répondant aux normes de sécurité pour se prononcer.

CLÔTURE ANCIENNE ÉCOLE

Mr Leury, Adjoint aux travaux, propose le remplacement de la clôture de l'ancienne école afin d'entrer dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

Les Membres du Conseil en prennent acte, et demandent la production de devis pour se prononcer ainsi que l'avis de l'Architecte de Bâtiments de France.

QUESTIONS DIVERSES

Mr Renoult indique que les voitures prenant la route de Flamanville et provenant de Flamanville ne voient pas le panneau de priorité à droite qui informe de la priorité pour l'Allée des Tilleuls. Mme le Maire contactera Mr Lemoine de la Direction des Routes, pour le prévenir de la dangerosité de ce carrefour et afin de trouver une solution pour le rendre moins dangereux.

Mme Hardier propose de mettre des petits arbres à fleurs dans la cour de l'ancienne école (devant le bâtiment au niveau de la clôture) afin d'égayer l'entrée de Motteville.

Mr Halbourg informe qu'un habitant de la rue du 7^{ème} BMN lui a rapporté qu'un chien labrador marron se promenait dans cette rue.

Mr Halbourg indique que certains véhicules prenant la rue du 7^{ème} BMN roulent trop vite.

Mr Halbourg demande que l'on déplace la bande de peinture délimitant le stationnement, rue du 7^{ème} BMN, afin de faciliter la sortie des riverains.

Plus aucune question n'étant posée la séance est levée à 22h22.

